



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

I. Contexte	
1. Un dispositif de soutien à la filière musicale	2
2. Un contexte économique	3
II. Association MILA	
1. Conseil d'Administration	3
2. Equipe opérationnelle	4
III. Les Membres	
1. Les catégories de membres	5
2. Le pôle	5
3. Les boutiques	5
4. Le coworking Milab	6
A. Historique	6
B. Offres	6
IV. Relations avec les partenaires	
1. Mairies	6
2. Territoire	7
A. Fête du quartier Blémont	7
B. Festival Decibels de la Fête des Vendanges	8
C. Entraide	9
4. Le Ministère de la Culture	9
5. Le Centre National de la Musique	9
V. Actions pour les entreprises	
1. Dispositif d'accompagnement	9
A. Les audits de communication	10
B. Les clubs Mila de 2022	10
C. Les diagnostics de structuration	11
D. Les consultations d'experts	11
E. L'atelier de co-développement	11
F. Les rencontres entre managers d'artistes	11G. Les moments networking
	111
2. Nouveau module d'accompagnement : "L'Entrepreneuriat Crescendo"	12
A. Une enquête pour d'abord analyser les profils	14
B. Lancement du programme	143
3. Outils d'accompagnement	14
A. Veille	14
B. Les services complémentaires	14VI. Projets pour le MILA
1. Une charte de valeurs communes	162. Les 20 ans du MILA
	15
VII. Rencontres Pros – Filières & Réseaux	
1. Partenaire du MILA : Réseau MAP	16
2. Invitations : Représentations & Rencontres	16
3. Le MILA soutient	19
VIII. Communication	
1. Site web	19
2. Réseaux sociaux	20
3. Newsletter	20
4. La chaîne YouTube MILA	

I. Contexte

1. Un dispositif de soutien à la filière musicale



Créé en partenariat avec la Mairie de Paris et la Mairie du 18ème, le MILA est un dispositif de soutien et d'hébergement aux entreprises de la filière musicale basé dans le quartier Blémont / Messenger. Il est composé d'un pôle de 290m2 et d'un espace de travail de 60m2, le Milab. Tous deux constituent la pépinière d'entreprises dans laquelle peuvent être hébergées 12 structures dans des bureaux de 10 m2 et dans un bureau de 16 m2, ainsi que des entrepreneur.e.s individuels par le biais d'une offre flexible, puisque la mise à disposition de postes de travail est accessible à la journée ou à la semaine. Quatorze boutiques occupent les 3 rues qui composent l'îlot Blémont et sont rattachées à la pépinière, c'est ainsi que le concept d'une "Rue de la Musique" a pris forme.

Depuis 2002, le dispositif MILA permet la mise à disposition de locaux professionnels à des tarifs préférentiels. Il accueille des entreprises musicales en développement, sélectionnées pour la qualité de leur projet, leur dynamique et leur capacité d'innovation. Il accompagne le développement de ces structures en proposant divers services et rencontres professionnelles, individuelles et collectives.

Une trentaine de structures : labels, producteurs phonographiques et de spectacles, éditeurs, tourneurs, managers d'artistes, structure de marketing digital, conseil en développement à l'international, sont accueillies dans les locaux de Paris Habitat ; boutiques, pôle MILA et local Milab confondus. **Plus de 90 adhérents**, dont une quinzaine de nouvelles structures cette année, font partie de l'association. Leur proximité géographique et professionnelle place les entreprises dans une logique de rencontres, d'échanges et de synergies.

Depuis 2016, le Conseil d'Administration est composé d'adhérents bénéficiaires de locaux et / ou des services du MILA.

2. Un contexte économique

Initié par la Mairie du 18^{ème} arrondissement et soutenu par la Ville de Paris et le bailleur Paris Habitat, le dispositif est autofinancé à plus de 50% chaque année, mais ne peut pas survivre sans appuis supplémentaires. Les seules ressources extérieures sont une subvention de la DAE, et depuis 2013 une aide supplémentaire de la part de la DAC.

Soucieux de pérenniser le dispositif, de maintenir l'unique emploi existant de la coordinatrice et surtout de proposer de nouvelles opportunités aux entreprises bénéficiaires en développant des actions et services, le MILA travaille activement à la recherche de nouveaux partenaires et à un modèle économique plus stable, notamment depuis 2018.

Ainsi depuis 2018 et **pour la 5^{ème} année consécutive**, le MILA est ainsi soutenu par le Ministère de la Culture (DGMIC), suite à un appel à projet concernant le soutien aux actions professionnalisantes mises en œuvre par les dispositifs d'accompagnement comme le MILA, en direction de l'entrepreneuriat culturel.

Le MILA perçoit également une cotisation auprès de ses adhérents, elle se compose ainsi :

- Une cotisation unique de 100€ HT pour les membres bénéficiant des services du MILA et de son réseau sans être hébergés par l'association.
- Une cotisation indexée sur la surface mise à disposition, à savoir 10€ HT/m² pour ses membres hébergés, titulaires de baux commerciaux ou des contrats de mise à disposition en pépinière d'entreprises.

II. Association MILA

1. Conseil d'Administration

Le CA se compose de 6 membres hébergés, 3 membres bénéficiaires et 1 membre de droit, permettant ainsi de remettre le projet du MILA au sein des entreprises. Le MILA possède la gouvernance pour la mise en place de ses projets, axée sur le développement, l'innovation et le soutien aux acteurs de la filière musicale.

Le Conseil d'Administration se réunit tous les deux mois afin de traiter les sujets de fonctionnement et décisions liées à la gouvernance.

Lors de son Assemblée Générale du 8 juin 2022, le conseil d'administration a été en partie renouvelé pour trois ans.

Les départs :

VICE-SECRETARE - M. GEORGAKARAKOS ADAM

Chargé de projets, Les Disques Caractères (Membre bénéficiaire)

ADMINISTRATRICE - MME ZANASKA GERALDINE

Gérante, Compass Music (Membre bénéficiaire)

La nouvelle liste complète des membres du CA :

PRESIDENTE - MME MERLET AUDE

Personne physique (Membre bénéficiaire)

VICE-PRESIDENT – M. VESSIER CYRIL

Gérant, Tricatel (Membre hébergé)

TRESORIER - M. CHALINDAR THOMAS

Label manager - Label Eklektik (Membre hébergé)

VICE -TRESORIER - M. RENAUT DAVID

Gérant, Street Dispatch (Membre bénéficiaire)

SECRETAIRE- M. LAGADRILLIERE VINCENT

Compositeur, Sound designer – Superpose Studio (Membre bénéficiaire)

VICE-SECRETAIRE - MME AMMAR DEBORAH (ARRIVEE 08/06/22)

Chargée de projets, Upton Park (Membre hébergée)

ADMINISTRATRICE - MME. ARRES MELANIE

CO-GERANTE, SONORIUM (Membre hébergée)

ADMINISTRATEUR - M. CHIAPPA CHRISTOPHE

Personne physique (Membre de droit)

ADMINISTRATEUR - M. DEXHEIMER GILDAS

Gérant, PBOX (Membre hébergé)

ADMINISTRATEUR - M. MOREL JEAN (ARRIVEE 08/06/22)

Gérant, Grünt (Membre hébergé)

2. Equipe opérationnelle

Le MILA ne compte toujours qu'une salariée, la coordinatrice et animatrice, Lucie Monrocq, en contrat depuis avril 2020 sur un poste de cadre en CDI.

Afin d'être plus cohérent avec **la charge et le rythme de travail ainsi que les nombreuses responsabilités que nécessitent cette unique poste**, le statut de salariée à été revalorisé en tant que cadre en mai 2021.

Pour renforcer l'équipe et permettre à la salariée de recentrer ses missions de coordination autour du développement du projet de l'association, le MILA a accueilli son deuxième **service civique** en novembre 2022.

Les missions de la volontaire, Millicinthe Martial consistent à apporter un soutien sur la communication auprès des adhérents ainsi que la logistique sur les événements réalisés avec les partenaires sociaux.

III. Les Membres

1. Les catégories de membres

Depuis le changement de statuts en 2016, le MILA compte deux catégories de membres majoritaires dans le rang de ses adhérents :

- **Les membres hébergés**, qui correspondent aux adhérents soutenus et hébergés grâce au MILA. Ils sont titulaires de contrats de mise à disposition ou de baux de Paris Habitat. Ils sont soit dans la pépinière, soit dans les boutiques aux alentours. Leur voix compte 10 dans les assemblées délibérantes et ils disposent de 5 sièges au CA. Le MILA compte en moyenne 27 adhérents hébergés.

- **Les membres bénéficiaires** sont les membres qui ne sont pas hébergés par le MILA mais qui souhaitent bénéficier des services mutualisés et du soutien du dispositif dans leur développement. Leur voix compte 2 lors des assemblées délibérantes et ils disposent de 3 sièges au CA. Le MILA a particulièrement suscité l'intérêt des entrepreneurs en 2021 puisqu'il compte désormais en moyenne une quarantaine d'adhérents bénéficiaires, soit une dizaine supplémentaire et touchant ainsi plus de structures en lien avec la filière musicale.

2. Le pôle

Une seule structure adhérente a quitté son bureau :

- Hold On Music

Remplacée par une nouvelles structure adhérente :

- Jordan Magnée Live

3. Les boutiques

L'association MILA a siégé dans la commission des pieds d'immeubles depuis 2017, environ une fois par trimestre ou tous les deux mois. Cela permet de fluidifier les liens avec les locataires et avec Paris Habitat, permettant d'anticiper aux mieux les besoins du Mila en termes de locaux pour de nouvelles entreprises et poursuivre ainsi notre dynamique de développement.

Aucune invitation à siéger aux commissions des pieds d'immeubles n'a été reçue par le MILA depuis 2020.

Un local situé au 5 rue André Messager, qui hébergeait l'association "Sur la même longueur d'ondes", a été libéré en décembre 2021. Le MILA en a informé la Mairie du 18ème et l'association « De Monblémond » dès qu'il en a eu connaissance afin de répondre aux besoins et attentes du tissu associatif et des institutions locales depuis quelques années. En ce sens, le MILA a choisi de ne pas se positionner en proposant l'une des nombreuses candidatures des structures musicales en attente de bénéficier d'un local, pour favoriser l'émergence d'un ancrage dans le quartier.

4. Le Milab

A. Historique



Dans le courant 2017, Paris Habitat a attribué à l'association un nouveau local, la boutique avoisinante située à la même adresse, au 2 rue André Messager, afin de développer ses activités d'hébergement et proposer à ses adhérents des espaces de travail supplémentaires. Le bail a été signé en avril 2018 avec Paris Habitat pour une durée de 9 ans. Après des gros travaux, six postes de travail et un bureau de 16 m2 sont disponibles pour des entreprises en plein développement. L'ouverture de cet espace a été inaugurée le 18 mars 2019.

B. Offres

Le Milab a accueilli depuis septembre 2020 un nouveau locataire dans le bureau principal : « Grünt ». Ces derniers se sont vus confier le sous-sol de la boutique où ils ont créé une web radio après quelques travaux de rénovation. Ce nouvel espace a fait évoluer positivement les recettes du lieu et a aidé à couvrir les charges fixes du Milab.

Ainsi, au terme de la durée de location convenue avec la structure Grünt, le Milab pourra désormais **proposer une nouvelle offre** par la mise à disposition d'un espace de 25 m2 en partie insonorisé, devenant ainsi un éventuel espace de travail pour du montage et de l'enregistrement voix (radio, podcast etc).

IV. Relations avec les partenaires

1. Mairies

Concernant nos financements, la mairie de Paris a renouvelé en 2022 son soutien au dispositif MILA par l'attribution d'**une subvention de fonctionnement de 25 000 €, réparti par 15 000 € de la DAE et 10 000 € de la DAC.**

Les échanges :

Février 2022 : Lucie Monrocq - coordinatrice MILA, a assisté à une visioconférence avec Violaine Trajan - adjointe au maire du 18ème arr. de Paris en charge de la culture, Coraline Tilly - chargée de la culture au cabinet du maire, et plusieurs dizaines de structures culturelles de l'arrondissement.

Ces échanges ont été réalisés dans le cadre du nouveau “Réseau Culture” et les thèmes suivants ont été abordés :

- Présentation de la programmation culturelle M18
- Retour sur la dernière commission de la dotation culturelle
- Partage de l’actualité culturelle parisienne
- Point affichage et communication dans l’espace public par Frédéric Badina, conseiller délégué au Maire en charge de la propreté et de l’économie circulaire
- Lancement de groupes de travail
- Questions/Réponses

Novembre 2022 : Une rencontre a eu lieu en mairie entre Lucie Monroq - coordinatrice MILA,, Aude Merlet - présidente MILA et Coraline Tilly, membre du cabinet de la mairie du 18ème, à l’occasion de l’organisation d’un événement au Hasard Ludique pour fêter les 20 ans de l’association MILA.

Synthèse des point abordés :

- La demande du MILA de mettre en place un partenariat avec la mairie du 18ème pour bénéficier d’un soutien financier à l’organisation des 20 ans de l’association au Hasard Ludique le 24 janvier 2023.
- L’accueil en cours de volontaires en service civique au MILA, notamment en soutien aux actions de lien social dans le quartier.
- L’accueil à venir d’une stagiaire en 3ème dans un collège du 18ème arr., en observation au MILA en décembre 2022.
- L’information et suivi de la disponibilité d’un local MILA pour les associations de quartier.
- La co-organisation annuelle récurrente de la Fête de Quartier et mise en place d’ateliers par le MILA.
- La tentative d’évènement à Blémont pour la fête de la musique 2022.
- Le projet d’embellissement du quartier Blémont.

2. Territoire

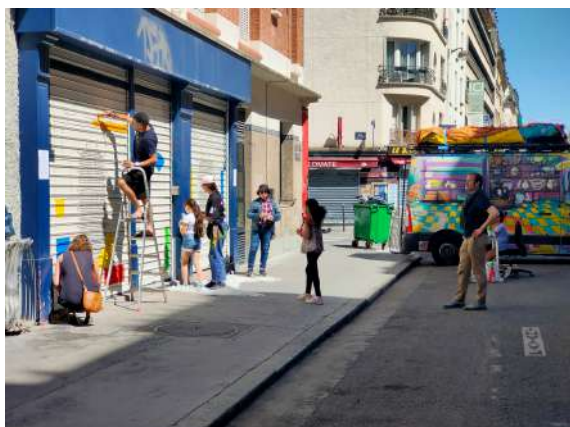
A. Fête du quartier Blémont

Suite à la réforme de la politique de la ville, le quartier Blémont-Messenger est inscrit depuis l’année 2015 au contrat de ville comme « **quartier prioritaire** ». C’est-à-dire que la politique de la ville se mobilise sur ce quartier pour mettre l’accent sur son développement, notamment économique.

L’association MILA se mobilise comme acteur du tissu associatif local et a souhaité participer à la dynamique du quartier :

- Partenaire de la “Fête du quartier Blémont” le 10 juillet :
- Participation aux 5 réunions de préparation de la fête avec L’Accorderie 18, La Sierra, De Monblémont, ZZ Spectacles, le GRAJAR, le Poulpe Ressourcerie et le Petit Ney...

- Soutien logistique avec l'aller retour au supermarché et l'achat des produits alimentaires proposés lors de l'évènement, le stockage de ceux-ci au pôle MILA. Impressions et affichage d'affiches dans les boutiques de La Rue de la Musique.



- Organisation d'un "Atelier Street Art" sur le rideau métallique "Milab" du MILA au 2 rue André Messager, avec l'artiste Tamaya Sapey-Triomphe. Une trentaine d'habitants du quartier, personnes de passage, jeunes et plus âgés ont participé à l'atelier. Une demande de financement auprès de Paris Habitat a pu permettre la réalisation de cet atelier.

L'objectif de cet atelier est de :

- Favoriser le lien social
- Embellir les locaux associatifs et recouvrir les tags sauvages
- Faire participer les habitants aux pratiques d'embellissement
- Favoriser l'accès à la culture via le street art et la rencontre d'artistes

B. Festival Décibels de la Fête des Vendanges

Le MILA a participé à la visioconférence du 12 janvier dédié au "Comité de pilotage de la fête des Vendanges de Montmartre" en présence du maire du 18ème, Eric Lejoindre et ses équipes, des membres de la Ville de Paris, l'association "A Facettes" organisatrice du festival Décibels, et les divers acteurs de la fête.

Les objectifs étaient :

- Accentuer les ambitions culturelles de l'évènement
- Rendre les habitants du 18e toujours plus acteurs de la fête
- Assurer l'ancrage de la fête dans les 8 quartiers du 18e
- Inscrire la fête dans une démarche écoresponsable en appliquant la charte de la Ville de Paris en la matière
- Développer davantage la programmation sportive dans le cadre des JO2024

A la suite de cette mise en situation et contact, le MILA s'est rapproché de "A Facettes" et une rencontre a eu lieu le 27 janvier afin de proposer un partenariat en proposant à la sélection du festival, des artistes liés aux structures musicales adhérentes au MILA.

Cette initiative s'est soldée par une représentation scénique de l'artiste "Charlie Faron" le 6 octobre "Chez Madame Arthur".

C. Entraide

A la demande et tout au long de l'année, le MILA met gracieusement sa salle de réunion à disposition des associations de quartier ayant besoin d'un espace pour se réunir.

En cas de besoin le MILA met aussi à disposition des espaces de stockage pour des événements extérieurs (stands, chaises, autres matériels,...).

4. Le Ministère de la Culture (DGMIC)

Pour accompagner son développement et sa recherche de financement, le MILA a déposé un projet dans le cadre de l'appel à projet « **Soutien aux dispositifs d'accompagnement pour la culture** », qui a pour objectif de renforcer l'offre de formation et d'accompagnement dispensés par des structures comme le MILA. L'association a ainsi obtenu **un financement de 25 000 € pour son programme d'accompagnement** de 2022/2023. C'est la cinquième année consécutive que le MILA reçoit cette subvention qui permet l'essor des dispositifs d'accompagnement.

5. Le Centre National de la Musique (CNM)

En soutien au renforcement de son programme d'accompagnement, axé sur l'entrepreneuriat dédié aux femmes et minorités de genre, le MILA a sollicité la commission "Egalité F/H" avec un projet de rencontres professionnelles, networking et ateliers pratiques. Au rythme d'un événement par mois, ce nouveau dispositif d'accompagnement impose un engagement humain et financier supplémentaire important. **Il est soutenu à hauteur de 60% des dépenses réalisées**, et a été budgété pour un total de 16 540 €, soit une aide financière prévue de 9 429 €, avec un acompte de 6 600 € perçu en fin d'année pour le programme se déroulant en 2023.

V. ACTIONS POUR LES ENTREPRISES

1. Dispositif d'accompagnement

Le dispositif d'accompagnement se fait à deux niveaux : individuel et collectif.

Soucieux d'être au plus proche des besoins de ses adhérents et de se renouveler, de nombreux et divers services sont proposés :

A. Les audits de communication

Ils ont permis de répondre aux besoins de promotion des structures et de faire le point sur le positionnement de celles-ci. Notamment il a été question, pour **15 (versus 9 en 2021) des structures adhérentes qui en ont bénéficié**, de comprendre les enjeux et spécificités des relations médias dans le secteur culturel, définir une stratégie et maîtriser les outils de communication, d'organiser et planifier sa campagne média. Deux spécialités au choix sont proposées aux adhérents, une axée médias digitaux et l'autre relations presse.

B. Les clubs MILA de 2022

Depuis 2009, **le Club MILA** fait intervenir des experts d'un sujet technique sous forme de conférences afin d'accompagner la formation continue de nos adhérents ou futur.e.s adhérent.e.s, ainsi ce sont **8 Club MILA (versus 7 en 2021)** qui se sont déroulés cette année.

AGENDA 2022

Février 2022 : « Identifier et prévenir les risques psychosociaux dans l'industrie musicale en 2022 » », animé par Eléonore Zetlaoui.

Mars 2022 : « Egalité et inclusion dans la filière musicale : Ou en est on ? » animé par Emily Gonneau.

Mai 2022 : « Sujets d'actualité dans l'édition musicale par la CSDEM : Point sur les aides et le crédit d'impôt & enjeux à venir pour la profession », animé par Sophie Waldteufel, CSDEM, et Cécile Bernier, Budde Music et CSDEM

Juin 2022 : « Atelier pratique : Les outils pour piloter et financer son entreprise », animé par Hervé Dequi et Alexis Legras, cabinet comptable GMBA.

Juillet 2022 : « Le contrat de management disséqué par un pro : Enjeux, risques et bonnes pratiques », animé par Jean Aittouares, cabinet OX Avocats.

Septembre 2022 : « Rentrée des adhérents », animé par Aude Merlet, présidente MILA, et Lucie Monrocq, coordinatrice MILA.

Octobre 2022 : « La musique à l'image en 2022 : Enjeux, méthodologie et spécificités », animé par Dorothée Rasclé et Marie de Lerena, Beautiful Accident, et Sasha White, Mediawan.

Décembre 2022 : « Enjeux environnementaux : Impact et pistes d'actions de l'industrie musicale », animé par Music Declares Emergency.

C. Les diagnostics de structuration

Ces diagnostics de structuration sont effectués par des consultants spécialisés, les structures Le Bouquet et Alto solutions.

Il s'agit de produire une analyse globale de l'entreprise en faisant le point sur la solidité économique et stratégique des projets de la structure.

En 2022, **6 structures en ont bénéficié.**

D. Les consultations d'experts

Ces rdvs individuels de 30 à 45 minutes ont été programmés sur 3 matinées réparties sur l'année, **30 (versus 15 en 2021) entreprises adhérentes se sont inscrites** et ont pu échanger avec les intervenants Alexis Legras du cabinet comptable GMBA, Xavier Schmitt, juriste, et Jean Aittouares du Cabinet OX Avocats, tous spécialisés des problématiques propres à l'industrie musicale.

E. L'atelier de co-développement

Il est effectué par un coach spécialisé en organisation et développement des compétences. Cette initiative innovante a pour objectif de réunir un groupe de personnes ayant des problématiques professionnelles communes pour apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective » grâce à un processus en plusieurs étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action ! L'atelier a duré 1h30 à destination des managers d'entreprises principalement, il a réuni **4 participants.**

F. Les rencontres entre managers d'artistes

Ces temps informels réunissant des managers, initiés par Guillaume Bourgeois du collectif Apaches & Mahaut Dufour de Loom, ce sont développés et co-organisés au coeur de l'incubateur créatif du MILA devenant un rendez-vous régulier pour les managers d'artistes. **Ces rencontres se sont produites à 5 (versus 4 en 2021) reprises** cette année dans la salle de réunion du MILA et ont permis les partages d'expériences, les synergies, les conseils avisés et l'élargissement du réseau.

En effet les thématiques sont variées : distribution digitale, tourneurs.ses, labels, attaché.es de presse, clippeurs, mixeurs, marketing digital ou encore l'aspect comptable et juridique, les collaborations entre artistes et porteurs.ses de projets... Car c'est bien là le rôle que prend souvent un.e manager, un vrai couteau suisse pour accompagner ses artistes à 360 degrés.

G. Les moments networking

Ce sont des rencontres informelles organisées dans un cadre atypique ou un format plus convivial, permettant aux adhérents d'échanger sur des sujets différents.

- Les Afterworks : Une heure de temps d'échange au MILA, habituellement sollicité par un prestataire ou organisme extérieur pour présenter ces services, dont nous estimons qu'ils suscitent un intérêt auprès des adhérents.

7 (versus 1 en 2021) rencontres ont eu lieu en 2022.

-> " L'Apothicaire" : Imprimerie spécialisée en sérigraphie artisanale.

-> "Majeur.e.s" : 1er annuaire inclusif des professionnel.le.s femmes cis, personnes trans et non binaires de la musique.

- > “Base for music” : Plateforme publicitaire spécialisée dans la promotion musicale.
- > “Music Tech France” : L’association des innovateurs de la musique.
- > “Ugop Radio” : Web radio du 12ème arr. de Paris, présentation des possibilités d’interview et live acoustiques.

- Les Rencontres Networking : Une demi-journée ou une soirée dédiée à la présentation d’un artiste, d’un partenaire, ou portée sur une thématique concernant directement les adhérents. Un moment propice pour se recroiser ou découvrir les nouveaux adhérents présents, faire connaissance et faire naître de nouveaux projets, dans un cadre plus chaleureux.

-> “Motif Music” : Célébration et lancement du partenariat entre le MILA et les studios.

-> “Akiza” : Exposition et présentation d’une œuvre réalisée sur le mur intérieur du pôle MILA.

-> “Pot des Assistants” : Tous les stagiaires, alternants et salariés, assistants dans les structures hébergées au pôle MILA, ont été invités à faire plus ample connaissance et sortir de leurs bureaux respectifs.

->”Guendalina Flamini” : Exposition des photographies noir et blanc de l’artiste, dans la cafétéria du pôle MILA.

- Les Clubs Oenologie : Pour la 2ème année consécutive, l’association met à disposition sa salle de réunion permettant à un groupe d’adhérents inscrits une fois par mois, de découvrir des régions et leurs vins le temps d’une dégustation.

- Les Déj’s Roulette : Chaque premier jeudi du mois, le MILA invite ses adhérents à se retrouver pour déjeuner avec son repas dans la cafétéria du pôle, sans savoir qui sera présent. L’occasion pour les anciens adhérents majoritairement hébergés en boutique ou pépinière MILA, de rencontrer les nouveaux adhérents, ainsi que changer de cadre et sortir de l’isolement.

2. Nouveau module d’accompagnement : ’Entrepreneuriat Crescendo’

Toujours soucieux d’accompagner les entreprises dans leur développement, le MILA s’adapte aux évolutions du secteur et aux nouveaux besoins en continu. En 2022, fidèle à sa vocation, il semblait primordial de développer un nouvel accompagnement dédié aux entrepreneur.e.s, femmes et minorités de genre dans l’industrie musicale.

Le projet « Entrepreneuriat Crescendo » vient compléter les dispositifs existants et apporter une brique supplémentaire pour favoriser l’entrepreneuriat des femmes et minorités de genre.

A. Une enquête pour d’abord analyser les profils

Nous avons piloté une enquête quanti et quali en mars 2022 auprès de notre réseau élargi dans l’objectif d’identifier plus finement le public de ce nouveau dispositif et leurs besoins en terme de soutien et d’accompagnement.

Les résultats de l’enquête, qui a reçu 75 réponses à d’abord permis d’analyser les profils des entrepreneur.e.s de la filière musicale : Une large majorité (70 %) ont entre 26 et 44 ans, sont diplômées voir très diplômées (65 % ont un Bac+4), ont leurs entreprises basée en région parisienne (65 %), dans le Sud de la France (20 %) et l’Ouest (10 %), et se sont lancées sans associé.e.s (57 %).

L'enquête révèle plusieurs problématiques rencontrées par les entrepreneur.e.s dans le quotidien de leur entreprise, comme le manque de ressources humaines (52 %), d'accès aux financements (41 %), et les notions de comptabilité. Cette dernière révèle également que les porteuses de projet hésitent à se lancer principalement par peur de se lancer seules (39 %) ou de manquer de moyens au démarrage (31 %).

B. Lancement du programme

“L'Entrepreneuriat Crescendo” est le nouveau module d'accompagnement du dispositif de soutien à la filière musicale MILA, co-initié avec Géraldine Zanaska, fondatrice de Compass Music, et soutenu par la commission Egalité F/H du Centre National de la Musique.

L'industrie musicale est loin d'atteindre la parité dans plusieurs domaines ; la proportion de femmes créatrices d'entreprises en est un exemple ; en 2020, seules 14 % des entreprises du secteur étaient fondées par ces dernières (Source Félin/MEWEM). Très peu d'initiatives existent encore aujourd'hui à destination de ce public, qui manque de soutien moral comme financier, de réseau et de modèles, de formation, et questionne parfois même - à tort - leur légitimité pour lancer leur activité ou la développer.

Une rencontre informelle entre entrepreneur.e.s du secteur initiée par Géraldine Zanaska, fin 2019, suivie d'un Club MILA en 2020 sur le thème de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur musical et des problématiques qui y sont associées, ont permis d'identifier ce réel manque d'accompagnement pour ce public.

Le MILA a donc souhaité donc s'emparer du sujet plus en profondeur et proposer une série de rencontres et d'ateliers à partir de mai 2022, nommé « Entrepreneuriat Crescendo ».

Ces rencontres sont donc réservées aux personnes s'identifiant comme femme ou minorité de genre et ayant déjà créé une structure dans l'industrie musicale, tous secteurs, ou ayant pour projet de créer une entreprise dans les 12 prochains mois, avec le souhait par exemple de sortir de la solitude du quotidien, de créer des synergies, trouver des associé.e.s, partager des retours d'expériences et compléter sa formation lors d'ateliers pratiques & conférences pour renforcer les articulations de son projet.

AGENDA 2022



1.



2.

Mai 2022 : 1ère rencontre networking au MILA, pour le lancement du programme (photo 1).

Juin 2022 : 2ème rencontre networking au “Forum Entreprendre dans la Culture” (photo 2).

Octobre 2022 : 3ème rencontre networking à “La Cantine de la Cigale”, veille du “Convention & Festival MaMA”.

Décembre 2022 : 4ème rencontre networking aux “Bars en Trans”, en parallèle des “Trans’musicales de Rennes”.

Décembre 2022 : 1er workshop au MILA “Evoluer en tant que femme dans un réseau aux codes masculins, les enjeux”.

3. Outils d’accompagnement

Le programme d’accompagnement du MILA se compose également d’outils utilisables à tout moment par les adhérent.e.s sans programmation définie au préalable. Les outils mis en place interviennent à un stade de développement plus avancé pour l’entrepreneur et entrent en complémentarité avec l’accompagnement personnalisé.

A. Veille

Une veille professionnelle est assurée, tant sur les actualités du secteur culturel que sur les évolutions de l’entrepreneuriat, de l’économie sociale et solidaire et sur les évolutions de la filière musicale dans son ensemble.

B. Les services complémentaires

Des tarifs négociés avec nos partenaires ont été maintenus ou nouvellement **mis en place** avec :

- Lulu dans ma Rue (Service de conciergerie)
- Grünt, studio de podcast aménagé dans le local Milab de la pépinière MILA.
- Quelques commerces du quartier Blémond (location de voiture Locabest, Cave à vin, restaurant Enkore...)
- Une bibliographie en libre service (annuaires de professionnels, articles, revue de presse...).
- Une discographie en libre service (Cds et sorties de nos adhérents labels, éditeurs etc.)
- Du matériel phono et vidéo de location chez AVLS.
- Pressage CDS, vinyles et merchandising chez Wolfpack.
- Street marketing et imprimerie chez Street Dispatch.
- **VA Corp**, studio photo et vidéo.
- **Motif Music**, studios d’enregistrement et mixage.
- **Alto Solutions Artistiques**, sur les formations “Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels”.

D’autres partenariats sont envisagés avec des salles de répétition et des magasins de musique, ou encore une salle de concert du 18ème arrondissement en tant que salle référente du réseau MILA.

VI. Projets pour le MILA

1. Une charte de valeurs communes

Cette année, le Conseil d'Administration du MILA a souhaité **mettre en avant les bonnes pratiques / conduites et valeurs de l'association**, et faire apparaître les enjeux sociétaux importants pour le MILA. En créant cette charte, le CA souhaite aussi avoir **un levier d'action face à des comportements qui iraient à l'encontre des valeurs du MILA**. L'association a voulu par ailleurs mettre en valeur l'aspect de solidarité professionnelle qui incombe aux adhérents du MILA, la valeur de l'entraide étant importante au sein de ce réseau. Ainsi, après deux rencontres en groupes de travail et plusieurs échanges à distance, réunissant 4 membres du CA et la volontaire en mission de service civique, 3 axes principaux ont été portés :

- L'écologie
- Le partage
- L'inclusion

La charte est désormais portée à la connaissance de chaque nouvel adhérent et signée par tous. La charte permet de montrer aux adhérents que les valeurs et engagements abordés sont des sujets importants pour le MILA, il s'agit d'une prise de conscience de ces sujets pour les adhérents. Elle permet aussi de donner du concret aux valeurs du MILA et ainsi de les acter. En cas de non respect des valeurs de la charte, le MILA a la possibilité d'exclure un adhérent qui aurait préalablement adhéré à cette charte.

2. Les 20 ans du MILA

Créée en décembre 2002, **l'association fête donc ses 2 décennies d'actions et de soutien à la filière musicale cette année**. Pour la première fois, l'association a décidé de réunir dans le cadre d'un moment dédié, tous les partenaires et les structures musicales indépendantes et françaises qui ont été accompagnées depuis la création ; ainsi que les réseaux et fédérations du secteur, et les partenaires politiques.

Initialement prévue en décembre 2022, l'événement aura finalement lieu au Hasard Ludique le mardi 24 janvier 2023, et la rentrée 2022 fut donc dédiée à la préparation de cette soirée unique.

Ce rendez-vous unique est l'occasion pour le MILA de **mettre en lumière le travail de l'association et ce à quoi elle a contribué**, en présentant sur scène certains artistes liés à ses adhérent.e.s. Ainsi, 2 groupes de travail ont eu lieu en 2022 avec 3 membres adhérents du MILA, l'organisation a consisté en l'élaboration d'une programmation artistique en invitant 5 artistes affiliés aux structures musicales adhérentes, en représentation durant 3h de scène. Ainsi que la préparation d'un logo adapté à l'évènement, la création de plusieurs supports visuels pour la communication autour de l'évènement, ainsi que de goodies.

En amont, est prévue une ouverture de soirée par des prises de paroles des partenaires historiques du MILA, qui se déroulera autour d'un buffet privé avec les anciens et actuels adhérents, partenaires et institutions, et la diffusion d'une playlist collaborative représentant tous les artistes des adhérents actuels.

Pour que cet événement puisse voir le jour, des partenariats et demandes de soutien financier ont été sollicités auprès de la SCPP, SPPF, CNM et la Ville de Paris.

VII. Rencontres Pros – Filières & Réseaux

1. Partenaire du MILA : Réseau MAP

En 2022, MILA a continué son engagement auprès du Réseau MAP (le réseau des Musiques Actuelles de Paris), en renouvelant son adhésion pour l'année en cours.

En tant que partenaire, le MILA continue d'ouvrir une partie de ses Clubs MILA ou Afterworks aux adhérents du MAP, qui lui-même partage aux adhérents MILA des invitations auprès de consultants spécialisés.

2. Invitations : Représentations & Rencontres

- Le 104 Factory - Mardi 8 mars :

C'est un moment networking dans le cadre du programme « Expéditions Créatives », que le 104 Factory a développé en partenariat avec Minassa, incubateur des ICC en Tunisie, et dont la 1ère partie des rencontres a eu lieu à Tunis.

L'objectif de ce programme est de créer des synergies entre leurs entreprises respectives. Dans cette 1ère partie certains de leurs entrepreneur.e.s ont eu la chance de présenter leurs installations immersives à l'Institut Français de Tunis.

Le 104 s'est rapproché du MILA pour obtenir une sélection d'entrepreneur.e.s adhérent.e.s de l'association, afin de partager et créer du lien avec les structures de leur programme francilien ainsi que celles de Tunis venues pour la 2ème partie du programme cette semaine là à Paris. Ainsi ce sont 4 structures tunisiennes et françaises qui ont rencontré et échangé durant 2h avec 2 structures musicales du MILA.



- Le Forum « Entreprendre dans la culture » - Mardi 28 juin de 14h à 17h à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville :

Le forum est un évènement national, organisé par la DGMIC depuis 2015 et qui vise à donner les informations et outils aux entrepreneurs de la culture pour les accompagner dans le développement de leur projet.

C'est devenu **un évènement incontournable** auquel participe le MILA chaque année, en réponse à l'invitation de Philippe Tilly, chargé de mission au bureau du financement des industries culturelles du Ministère de la Culture.

Dans un premier temps, la coordinatrice du MILA a été invitée à présenter le dispositif de soutien à la filière musicale dans une salle de conférence sur scène devant un public, filmé pour une mise à disposition en livestream et en replay, en compagnie d'autres dispositifs de soutien du secteur culturel.

En second temps un moment de rencontre en format speed meeting s'est déroulé afin d'échanger en direct avec le public et sa recherche d'informations.

Table ronde
15.09.22 // FGO-Barbara // 17h30-19h

Gratuit sur inscriptions

Rencontre entre Managers d'Artistes
Challenges et opportunités
de la rentrée 2022 : on se prépare !

MILA
ACCÉLÉRATEUR
CRÉATIF DEPUIS 1998

JIRAFE structurer son projet

- Les JIRAFE - Jeudi 15 septembre de 17h30 à 19h à FGO Barbara :

Invité par son partenaire le MAP, le MILA a été invité à organiser l'une de ses "Rencontre entre Managers d'Artistes" en la rendant accessible aux artistes entrepreneurs.

- La JIMI - Le samedi 8 octobre de 11h30 à 19h :

La JIMI est un lieu de rencontres et de partage à taille humaine, pensé pour et par les indépendants du secteur musical. C'est l'opportunité de mettre en avant ses projets liés à la musique, d'en parler et de les défendre. Autour d'un verre ou dans le cadre d'un débat, c'est l'occasion d'échanger et d'avancer dans une ambiance détendue, ludique et sympa ! Moment nécessaire et unique, il s'adresse aux indépendants, artistes, professionnels du secteur et bien entendu aux fans de musique.

Pour la 1ère fois, le MILA a décidé de réserver un stand en tant qu'exposant afin de présenter son dispositif de soutien à la filière musicale au public.



- Le MaMA Conventions & Festival - Du 12 au 14 octobre :

A nouveau pour cette édition 2022, le MILA a été invité par la Mairie de Paris à se représenter durant les 3 journées, et fut donc présent sur le “Corner MaMA Invent” mutualisé avec les autres incubateurs de la Ville de Paris.

- L'Alliance Nationale de l'Industrie Musicale (de la francophonie canadienne) - Lundi 14 novembre de 10h30 à 18h :

L'ANIM représente les professionnelles de l'industrie de la musique de l'autre francophonie canadienne, la francophonie qui se développe dans les provinces canadiennes majoritairement anglophones. L'association regroupe les entreprises et les associations de services aux artistes partout au Canada, d'un océan à l'autre : agents, bookers, éditeurs, labels, relationnistes de presse, mais aussi diffuseurs, associations provinciales de soutien aux artistes et radios communautaires.

L'ANIM organise toute l'année des événements destinés aux pros canadiennes et internationales. Elle fait émerger des collaborations et partage des bonnes idées et surtout crée de nouvelles opportunités de faire circuler les artistes respectifs sur différents territoires.

Le réseau ANIM accompagne 11 pousses sur 3 années et a présenté notamment les 6 jeunes pousses présents en France pour l'occasion, en récente création d'activités telles que le management, le label, les relations presse, le booking et le coaching scénique, en compagnie des 3 délégations qui les accompagnent

Le MILA a invité ses adhérents à assister à une présentation d'une heure de l'ANIM, suivi de la constitution de 5 groupes d'échanges entre entreprises, notamment axé sur les profils "Festival Slam", "Coaching scénique", "Management", "Label" et "Relations presse".

Après un déjeuner partagé, l'après-midi a été dédiée à la visite des boutiques de La Rue de la Musique, pour mieux comprendre l'écosystème qui entoure le MILA.

3. Le MILA soutient

- **Music Declares Emergency** : Artistes et professionnel.le.s de la musique se réunissent pour déclarer l'état d'urgence au niveau climatique et écologique. Le MILA en est signataire.

- **L'Appel des Indépendants** : C'est un regroupement de structures culturelles et médias indépendants, qui travaillent pour faire bouger les lignes, pour accompagner les politiques dans leurs missions, pour défendre une culture ouverte, ancrée dans son époque, sur diverses échelles de territoires, gage de liberté d'expression et de diversité.

- **La Scène Française** : Lancée par la SACEM avec un certain nombre de partenaires, c'est une campagne nationale pour soutenir la scène française. Plusieurs diffuseurs, festivals, plateformes se sont engagés en facilitant la diffusion d'un maximum de titres de production française.

VIII. Communication

Le MILA dispose de supports de communication classiques comme son site Internet et ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn).

Ces dernières années plusieurs améliorations ont vu le jour, le projet de la refonte graphique de l'identité du MILA donnant naissance à un nouveau logo en 2017, la plaquette Milab conçue et imprimée en 2019 afin de donner plus de visibilité au coworking, et en 2020 le site web du MILA qui a fait peau neuve pour rejoindre une identité graphique similaire à celle du Milab et nouvellement du pôle.

1. Site web

Dans l'onglet "News", tous les événements professionnels organisés ou investis par le MILA sont religieusement intégrés. Le site web n'a jamais été aussi vivant et fourni, reflétant la dynamique de l'association et son dispositif.

2. Réseaux sociaux

- Facebook : 2536 abonné.e.s (+40)
- Twitter : 2124 abonné.e.s (-31)
- Instagram : 1083 abonné.e.s (+191)

3. Newsletter

En 2021, la mailing list est passée d'une audience de 826 à 1281 (+455). Cette newsletter mensuelle présente chaque mois l'actualité du MILA et du secteur musical, notamment en relayant les actualités de nos adhérent.e.s.

4. La chaîne YouTube MILA

Créée cette année, la chaîne compte 25 abonné.e.s.

Son contenu est promotionné auprès des adhérents et sur les réseaux sociaux uniquement, il est alimenté par des replays des Club MILA, suite à l'investissement dans du matériel vidéo et audio.